

PLAN LOCAL D'URBANISME

5j – Liste des bâtiments en zone A dont le changement de destination est autorisé

PLU	Prescrit	Arrêté	Approuvé
Elaboration	29/06/16	26/11/18	03/02/20
Modification Simplifiée n°1	20/02/20	-	21/10/20
Modification Simplifiée n°2	10/12/20	-	25/03/21
Révision	09/06/23	15/01/26	20/08/26

Le Maire,
Christophe CORDEIRO



Nature du bâtiment	Ancienne grange
Section cadastrale	AI
Numéro de parcelle	49
Adresse	Chemin Lacarrau 64510 Narcastet
Zonage PLU	Agricole A (avis CDPENAF)
Proximité d'un périmètre de protection d'une exploitation RSD ou ICPE	Non
Analyse de l'incidence sur l'activité agricole et les espaces environnants	Incidence négligeable
Utilisation agricole	Non
Prescriptions relatives aux travaux	Conserver les éléments de l'architecture traditionnelle



Nature du bâtiment	Ancienne grange
Section cadastrale	AL
Numéro de parcelle	8
Adresse	Chemin Lacarrau 64510 Narcastet
Zonage PLU	Agricole A (avis CDPENAF)
Proximité d'un périmètre de protection d'une exploitation RSD ou ICPE	Non
Analyse de l'incidence sur l'activité agricole et les espaces environnants	Aucune incidence
Utilisation agricole	Non
Prescriptions relatives aux travaux	Conserver les éléments de l'architecture traditionnelle



Nature du bâtiment	Ancienne grange
Section cadastrale	AN
Numéro de parcelle	67
Adresse	Chemin Lacarrau 64510 Narcastet
Zonage PLU	Agricole A (avis CDPENAF)
Proximité d'un périmètre de protection d'une exploitation RSD ou ICPE	Non
Analyse de l'incidence sur l'activité agricole et les espaces environnants	Aucune incidence
Utilisation agricole	Non
Prescriptions relatives aux travaux	Conserver les éléments de l'architecture traditionnelle



Nature du bâtiment	Ancienne grange
Section cadastrale	AL
Numéro de parcelle	41
Adresse	La viossalaise 64510 Narcastet
Zonage PLU	Agricole A (avis CDPENAF)
Proximité d'un périmètre de protection d'une exploitation RSD ou ICPE	Non
Analyse de l'incidence sur l'activité agricole et les espaces environnants	Aucune incidence
Utilisation agricole	Non
Prescriptions relatives aux travaux	Conserver les éléments de l'architecture traditionnelle